



BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE

DES BASSINS
NESTE ET RIVIERES DE GASCOGNE

Point au 20/07/2026

Le présent bulletin répond aux dispositions de l'article 3.7 de l'arrêté cadre inter-préfectoral n°32-2023-07-31-00004 portant modification de l'arrêté cadre inter-préfectoral n°30-2021-01-27-010 modifié portant plan d'action sécheresse pour le sous-bassin Neste et rivières de Gascogne, quant à la nécessaire information continue tout au long de l'année, des services de l'Etat concernés.

Synthèse

Etat des débits et des réserves au niveau du Système Neste :

- **Contexte hydro climatique général** : à l'instar de la semaine du 06/07, les quelques orages survenus le 16/07 n'ont touché que les bassins du quart Nord-Ouest du système Neste avec des cumuls faibles de 5 à 15 mm. Partout ailleurs le temps est resté sec et toujours chaud toute la semaine passée, avec jusqu'à 37.4°C relevé ce mardi 14/07 à Auch.
- **Débits naturels de la Neste** : en l'absence durable de précipitations significatives, les débits naturels de la Neste poursuivent leur tarissement et demeurent sous les minima historiques en termes de débit glissant sur 10 jours et en comparaison de la période de référence 1990-2025.
- **Réalimentations** : les débits dérivés par le canal de la Neste ont été en moyenne de 10,5 m³/s sur la dernière semaine, soit une situation en légère diminution de -0,5 m³/s par rapport à la semaine précédente. Les besoins de réalimentation sur le système Neste restent très importants.

Les lâchers depuis les réserves de montagne pour le soutien de la Gascogne se sont maintenus durant la semaine entre 8,5 et 9,0 m³/s, et ont dûes être augmentées ce dimanche 19/07 à 9,5 m³/s.

► Remplissage des réserves :

Les taux de remplissage au 20/07/2026 sont les suivants :

- Système Neste : 57% (hors réserves de montagne), soit en baisse de 8 points par rapport au précédent bulletin du 13/07. Le taux de remplissage global des réserves de piémont est toujours situé au niveau du minimum historique, du fait des déstockages initiés plus précocement que la normale et menés déjà à un rythme très soutenu dans un contexte de canicule (cf graphique 4b) ;
- Bassins autonomes : 55%, soit en baisse de 8 points par rapport à la situation du précédent bulletin du 13/07.

► Mesures de gestion 2026 :

Lors de la réunion de la commission Neste du 26/05, il a été décidé de :

- Réduire les quotas 2026 à 3 800 m³/l/s au vu de l'incertitude et de la fragilité du débit naturel de juin (cf notamment stock de neige déficitaire en cette fin de mois de mai) ;
- Demander la dérogation Basse Neste auprès de la DREAL pour cette campagne 2025-2026 ;
- Donner mandat au comité technique pour suivre de manière rapprochée l'évolution de la situation dans les prochaines semaines ;
- Mettre en place « l'expérimentation Boues » consistant à tester de nouvelles modalités de tours d'eau sur l'axe Boues (s'il est nécessaire de mettre en place des tours d'eau) ;

Lors du CSE32 du 02/06, la situation du système Neste a été réexaminée. Il a été décidé de passer en vigilance le système Neste à partir du samedi 06/06 en prenant en considération :

- Les échanges de la commission Neste et du CREI32 de la semaine dernière,
- La fonte rapide du manteau neigeux,
- L'absence de pluies significatives dans les prochains jours selon les prévisions météo,
- Les besoins de prélèvements croissants,
- Les premiers déstockages des réserves de piémont.

Lors de la commission Neste du 06/07, il a été acté que le quota 2026 serait de 3 350 m³/l/s. Les indicateurs de gestion étant historiquement bas, une proposition de passage en restriction a été faite. Aucun consensus n'a finalement été trouvé.

Le CREI32 s'est réuni le 08/07. Il a été décidé de passer le système Neste en alerte à compter du samedi 11/07 avec mise en place de tours d'eau 1 jour sur 7.

La commission Neste s'est réunie de nouveau le 15/07 et a confirmé que les indicateurs de gestion du système Neste étaient toujours à des niveaux historiquement bas. Il a ainsi été convenu du maintien des modalités de gestion décidées la semaine précédente.

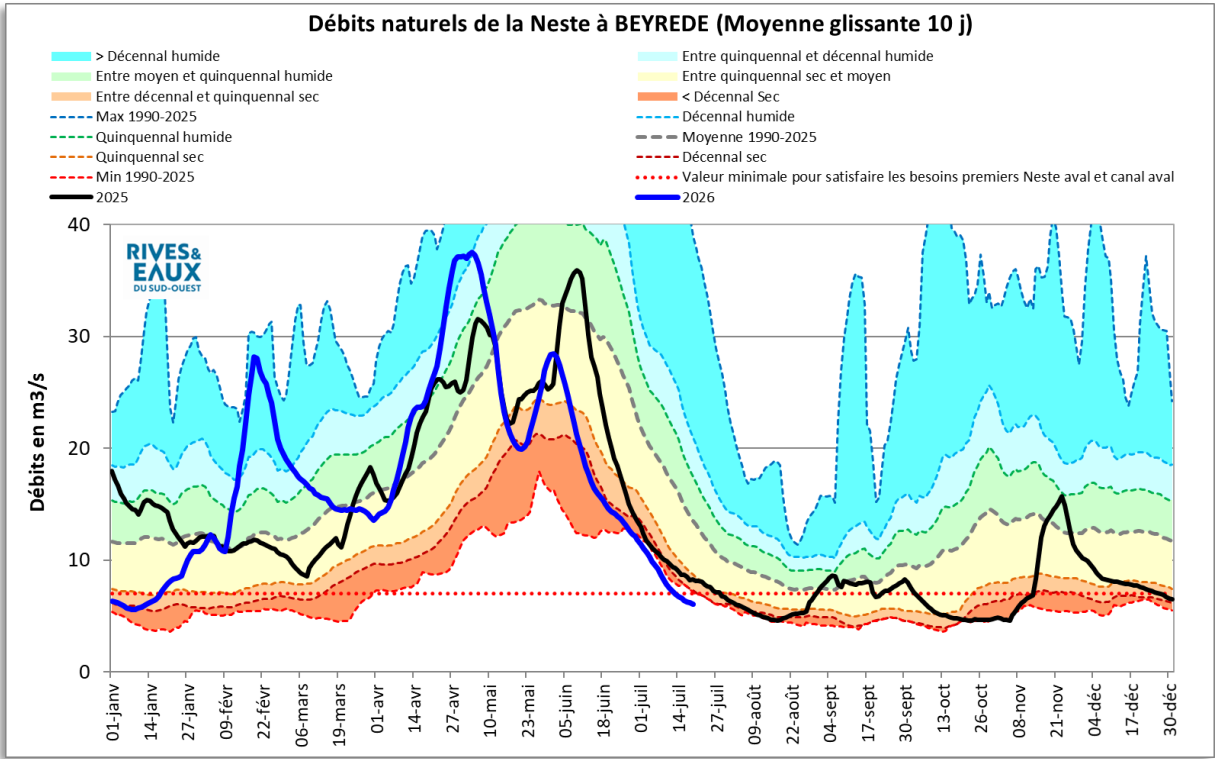
L'Arrêté préfectoral n°32-2026-07-17-00002 a acté la mise en place de tours d'eau 2 jours sur 7 à partir du 18/07.

La situation est suivie de manière rapprochée, avec une réunion du comité technique Neste qui s'est tenue le 21/07 : il a ainsi été convenu du maintien des modalités de gestion décidées précédemment.

Contexte hydro-climatique

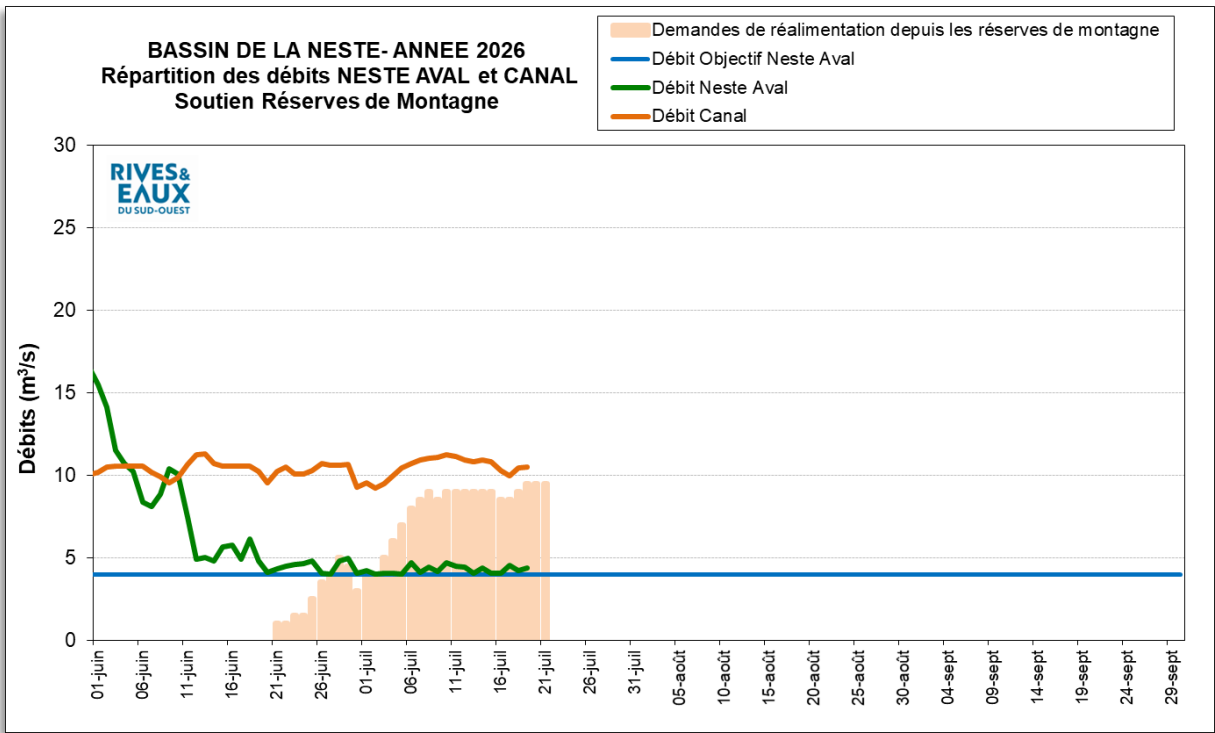
Le **graphique 1** présente les débits naturels de la **Neste** à Beyrède exprimés en moyenne glissante sur 10 jours en regard des courbes statistiques.

Graphique 1



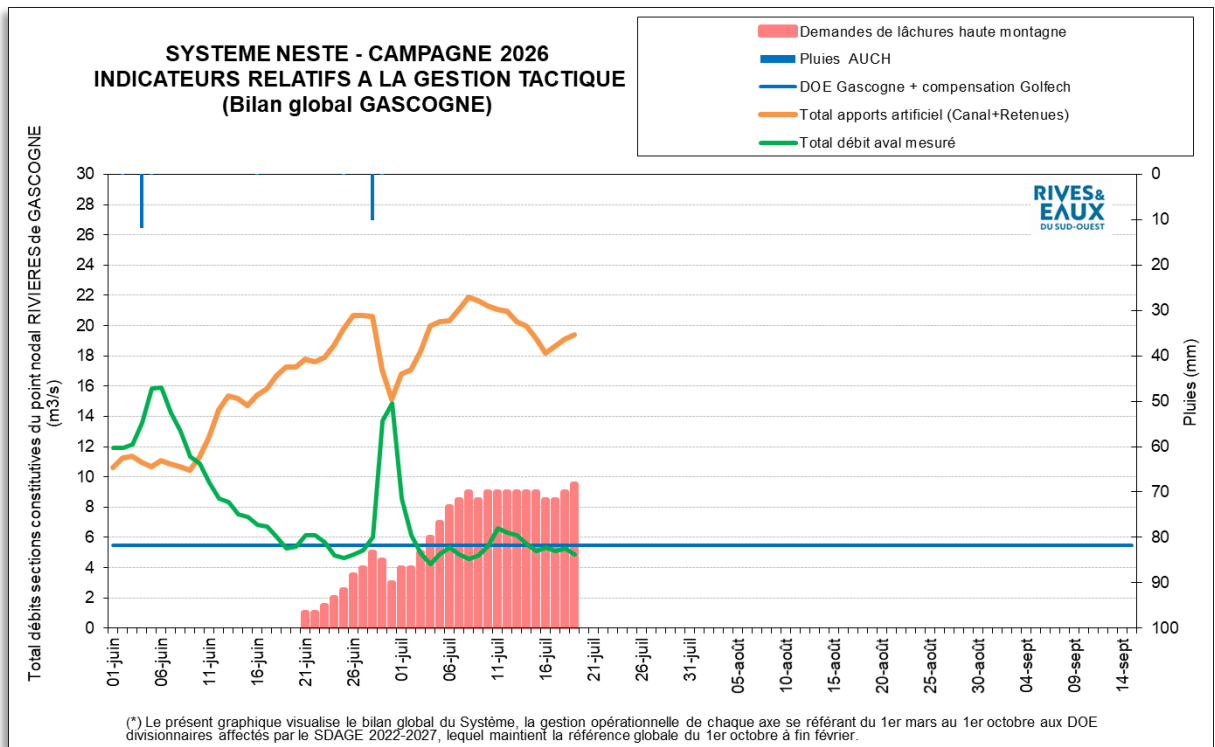
Le **graphique 2** présente les débits du canal de la Neste et de la Neste en aval de la prise d'eau.

Graphique 2



Le **graphique 3** présente les débits et pluies sur le système Neste.

Graphique 3

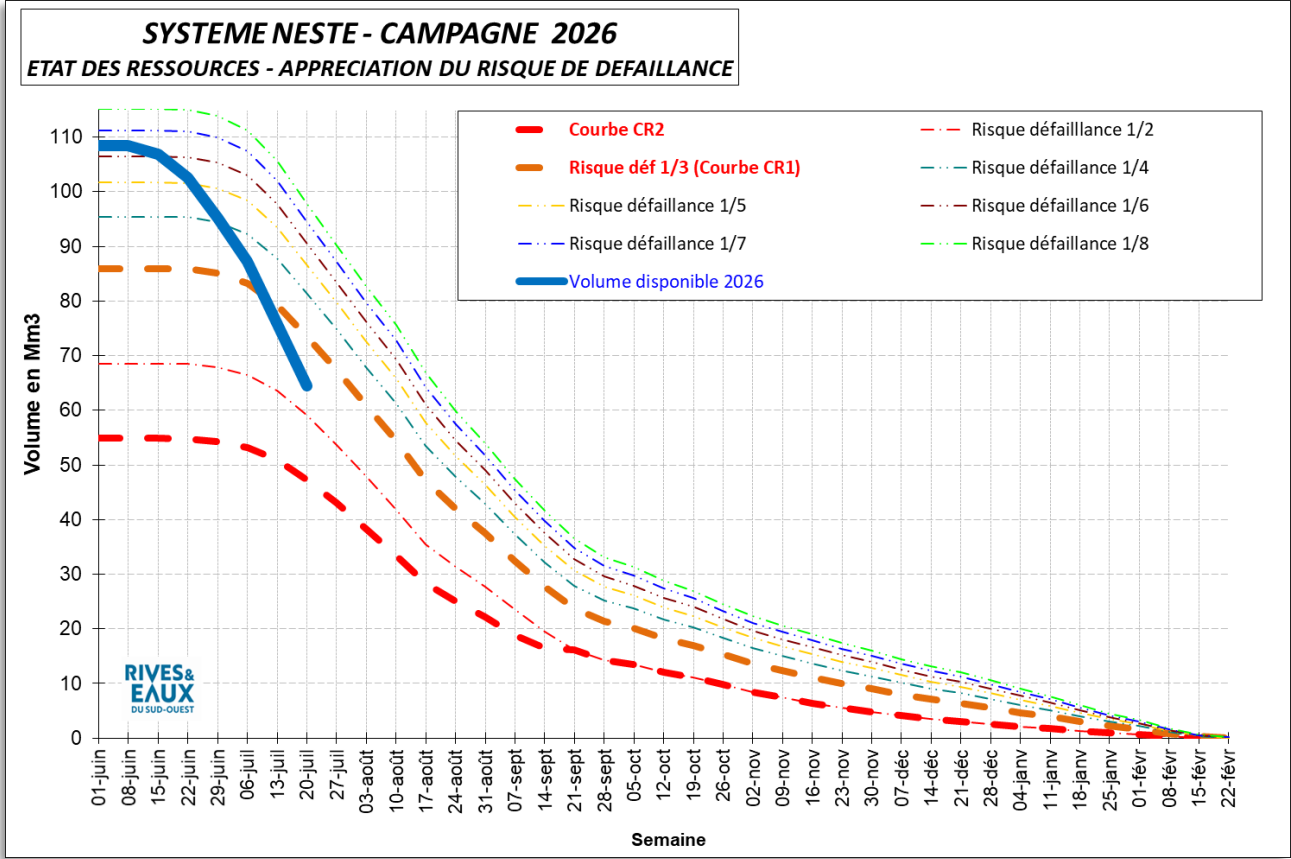


Système-Neste

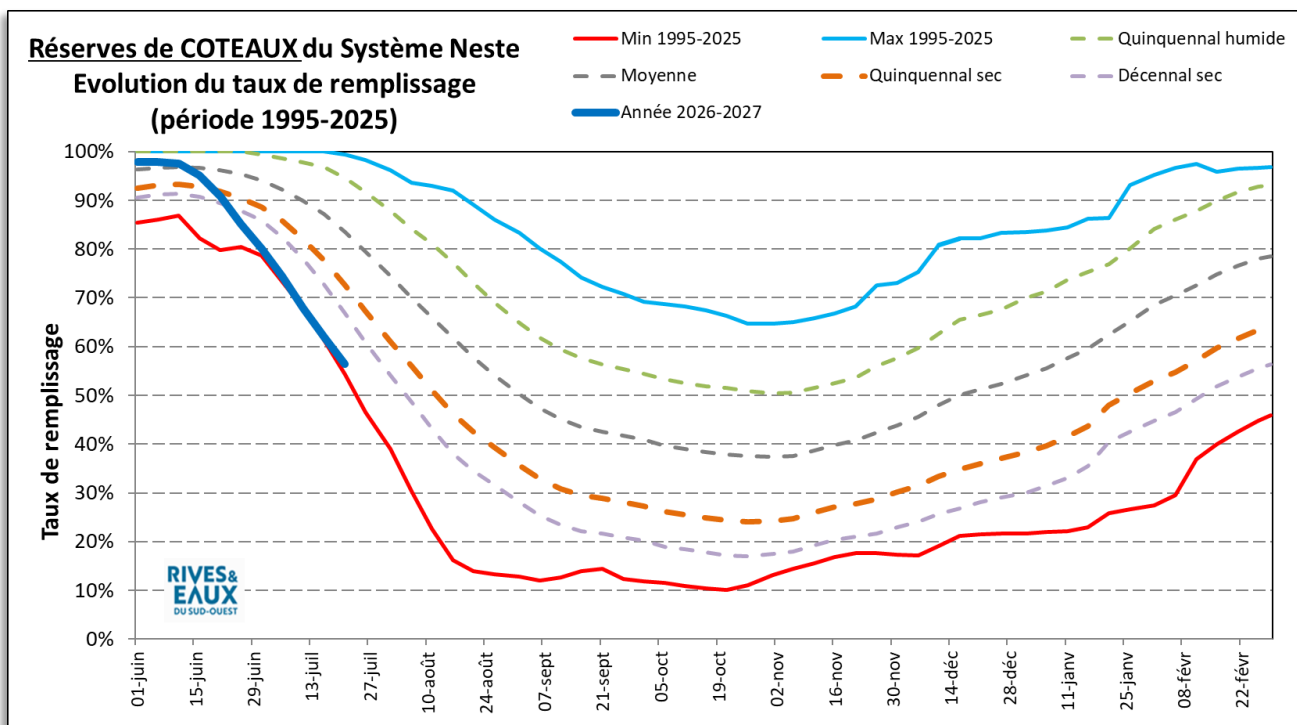
Evolution des réserves

Le **graphique 4a** présente l'évolution des réserves du Système Neste (en stock résiduel cumulé, y compris les réserves de montagne) pour la campagne 2026, en regard des courbes indicatrices de défaillance. Les **graphiques 4b et 4c** donnent un aperçu de l'état des réserves exprimé en taux global en regard des valeurs statistiques observées pour les réserves de coteaux (**graphique 4b**) et en volume disponible pour le soutien Gascogne dans les réserves de montagne (**graphique 4c**)

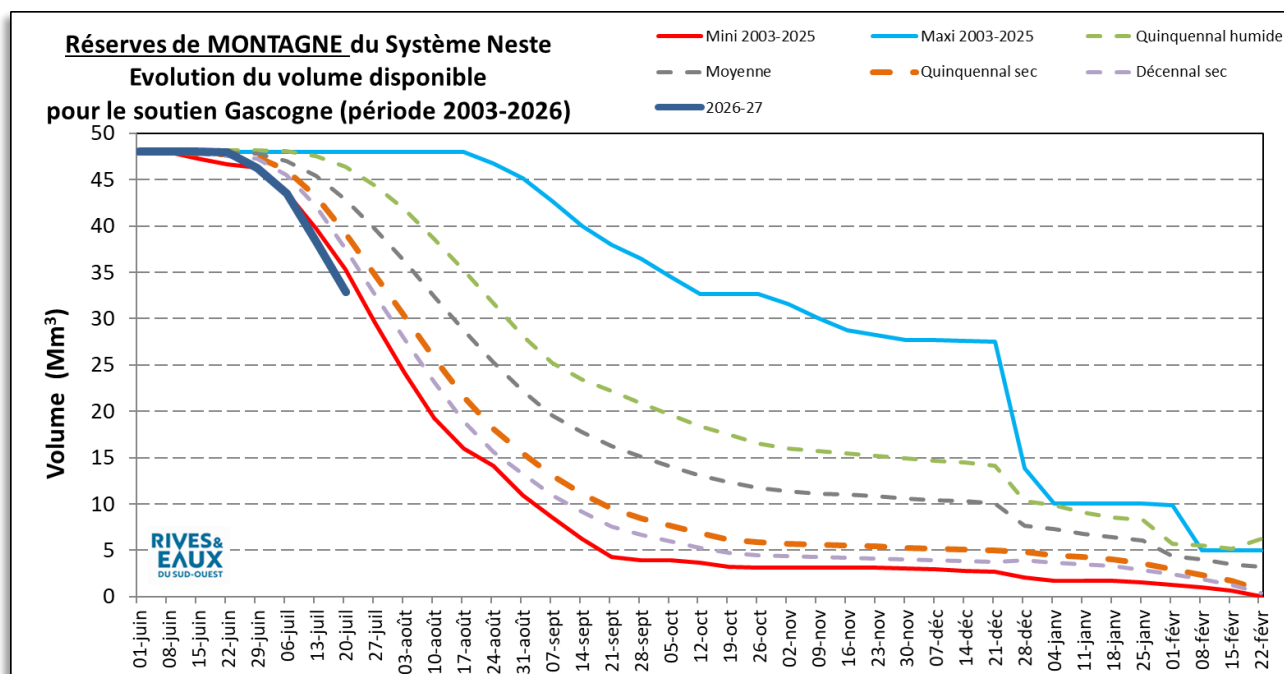
Le **graphique 4d** montre le remplissage actuel de chaque retenue ainsi que les évolutions enregistrées au cours des 2 dernières semaines.



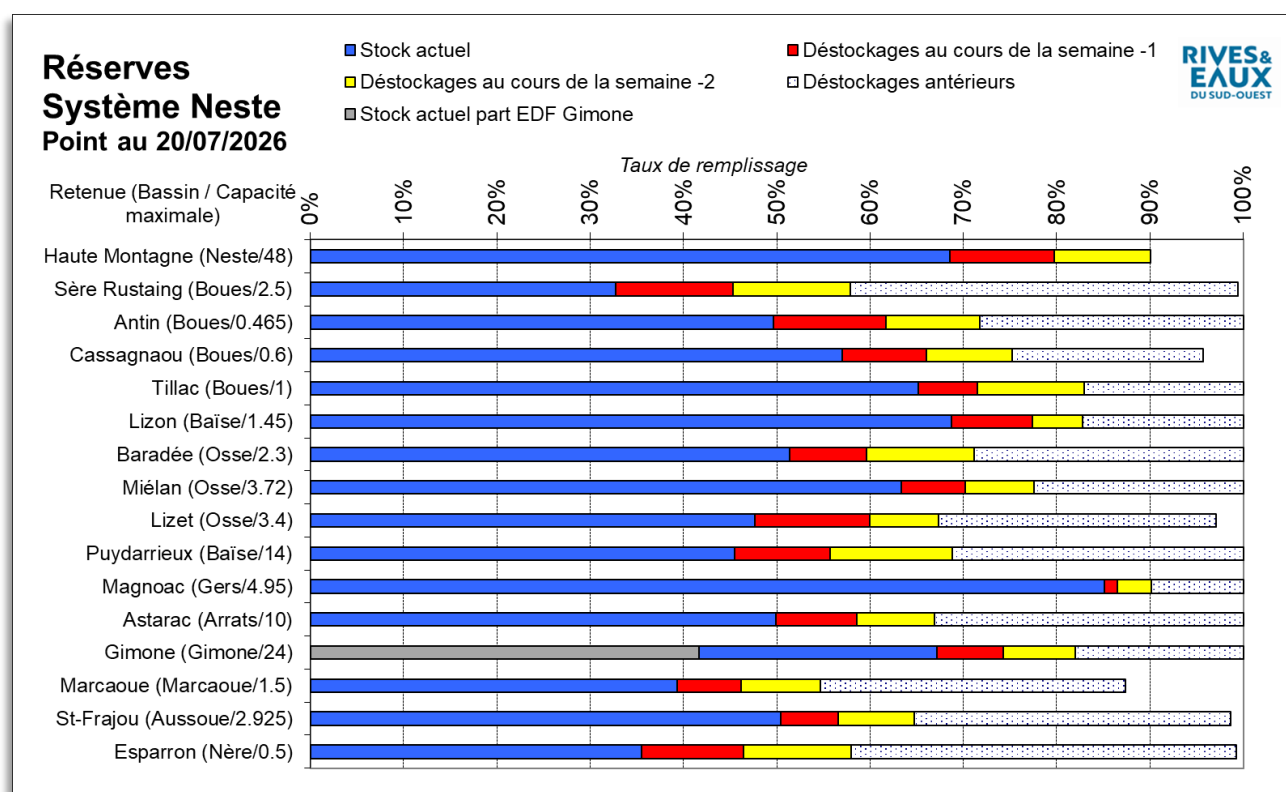
Graphique 4b



Graphique 4c



Graphique 4d



Bassins autonomes Etat des réserves

Le **graphique 5** donne un aperçu de l'état des réserves exprimé en taux de remplissage pour les bassins autonomes ainsi que les évolutions enregistrées au cours des 2 dernières semaines.

Graphique 5

